

1.

Débitrice: **IMMOTEL Sàrl**, Rte du Pavement 30,
1018 **Lausanne**
2.

Déclaration de faillite: 02.09.2004
3.

Suspension de faillite: 10.02.2005
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.03.2005
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: toute activité de courtage et d'intermédiaire,
notamment en relation avec les transactions immobilières
et les remises de commerces; expertises y relatives

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00098329)